

DIAP
2016

La Direction Insertion et Aides à la Population

C.C.A.S

de la Ville de Rennes

Centre Communal d'Action Sociale

- I. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
- II. Les finalités et missions de la DIAP**
- III. L'organisation et les métiers des antennes CCAS – DIAP**
- IV. Les Espaces Sociaux Communs (ESC)**

I – Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Qu'est ce que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)?

Il est géré par un conseil d'administration composé de :

- Membres issus du conseil municipal.
- Membres d'associations spécifiquement identifiés.
- Personnalités qualifiées nommées par arrêté du Maire.

Le
CCAS
est un
établissement
public
rattaché
à la Ville
de Rennes

Il intervient dans les domaines de :

- L'aide sociale légale.
- L'aide sociale facultative.
- Les actions sociales.
- Et les activités sociales.

I – Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Quelles sont les compétences du CCAS ?

1.
Animer une action
générale de prévention
et de développement
social.

2.
Participer à l'instruction des
demandes d'aides sociales
(aide légale ou facultative)
en gestion directe ou par
délégation.

3.
Transmettre ces
demandes aux autorités
décisionnelles selon
l'objet.



I – Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Pôle
Solidarité, Citoyenneté, Culture.

Direction Solidarité Santé
Direction du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) comprend 3 unités :

**Direction Insertion
et Aides à la
Population**
(DIAP)

Direction des
Personnes Agées

(DPAg)

Service
d'Administration
Générale

- Finances
- Technique
- Informatique

La DIAP met en œuvre les grandes orientations politiques de la Ville de Rennes en matière d'action et d'insertion sociale.

II – Les finalités de la DIAP

Mettre en œuvre les grandes orientations politiques de la Ville en matière d'action sociale et d'insertion

Articuler l'aide à la personne dans l'objectif de son autonomie

Poursuivre l'objectif de l'insertion sociale et professionnelle pour tous

Proposer un service de proximité aux habitants

Les élu-es référents :

✚ **Frédéric BOURCIER**, Adjoint au maire Solidarité et Cohésion Sociale, vice-président du CCAS

✚ **Marie-Laurence EGLIZEAUD**, conseillère municipale Insertion

✚ **Muriel CONDOL-FEREC**, conseillère municipale au logement

II – Les missions de la DIAP

1. Accueil, information sur l'accès aux droits sociaux

Partant des demandes et des besoins des personnes, l'équipe du CCAS-DIAP propose une information et une orientation sur :

Les droits et obligations pour accéder aux prestations d'aides.

Les mesures et dispositifs d'insertion sociale et professionnelle

II – Les missions de la DIAP

2 – Instruire et gérer les demandes d'aides des usagers

Aides légales

Personnes âgées



Constitution et transmission des dossiers de demandes pour :

- ✚ L'allocation de solidarité pour les personnes âgées.
- ✚ L'aide au service d'aides ménagères.
- ✚ L'aide à l'hébergement et aux frais de repas.

Personnes handicapées



Constitution et transmission des dossiers de demandes pour :

- ✚ L'allocation compensatrice et la prestation de compensation du handicap.
- ✚ La carte d'invalidité.
- ✚ L'aide à l'hébergement, aux frais de repas et aux services ménagers.

Personnes en difficulté



Constitution et transmission des dossiers de demandes pour le RSA et aides facultatives.

II – Les missions de la DIAP

Aides facultatives

Dispositifs du CCAS



Gratuité Sociale des Transports (GST)



Dispositif Sortir !



Aides financières
spécifiques pour les
bénéficiaires du RSA



- Secours remboursables ou non remboursables.
- Micro Crédit Personnel.
- Aides aux vacances des enfants
- Aides aux séjours scolaires des écoliers.

II – Les missions de la DIAP

3 . Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA socle rennais



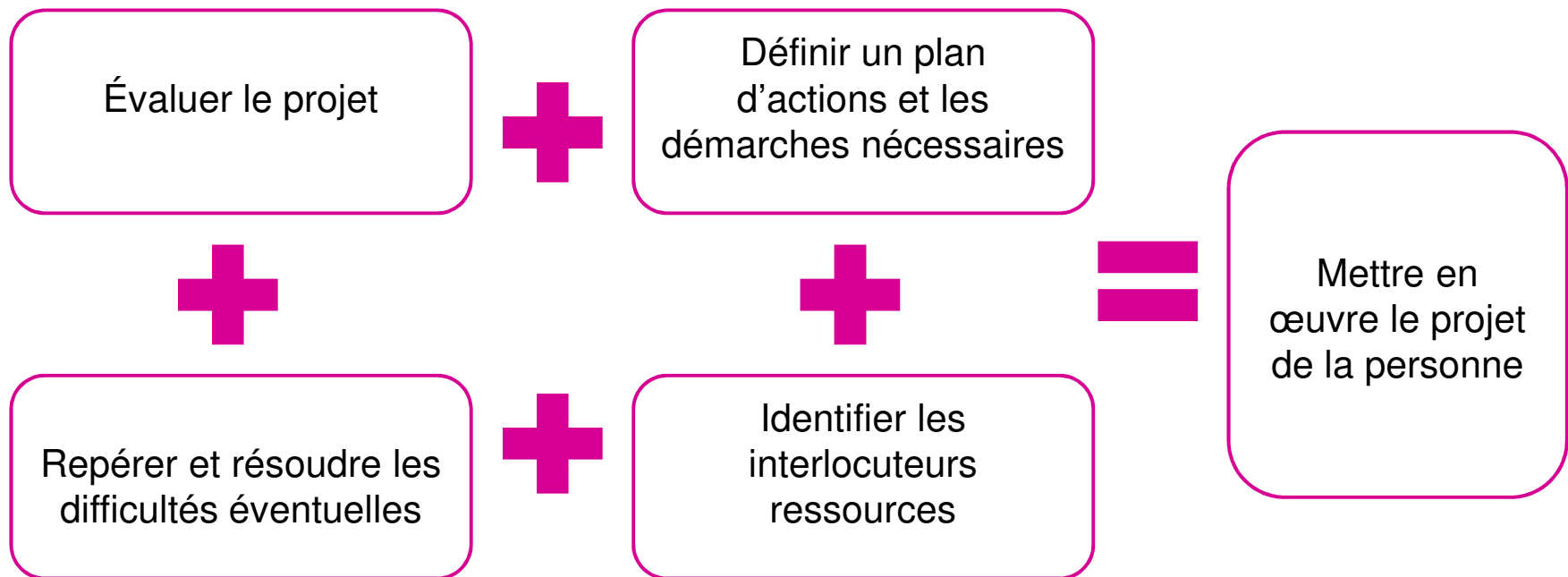
Par délégation du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, la DIAP assure l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA socle rennais, respectant le cadre de la loi RSA et des orientations départementales.

La DIAP est engagée dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Rennes Métropole et accompagne de façon renforcée à ce titre certains demandeurs d'emploi de longue durée.

II – Les missions de la DIAP

3 . Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA socle rennais

L'équipe du CCAS-DIAP apporte un soutien concret aux bénéficiaires en passant par plusieurs étapes :



4. Lutter contre la grande exclusion : le restaurant social

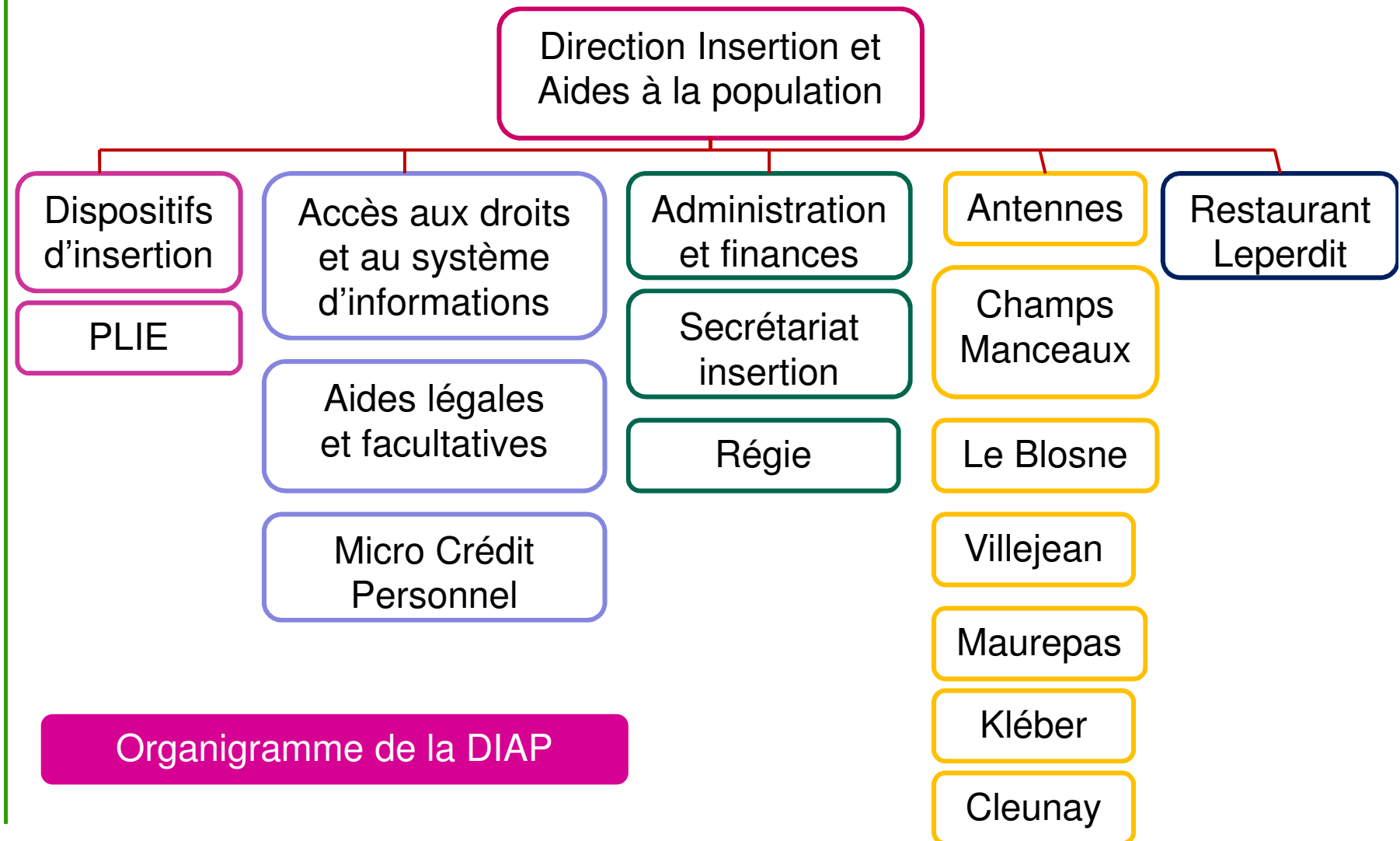
Le restaurant social LEPERDIT dit « Le Fourneau » est un lieu d'accueil de jour proposant des repas chauds à des personnes qui sont pour la plupart en situation d'errance.

Il répond aux besoins alimentaires de ces personnes mais contribue aussi au maintien d'un accompagnement social.

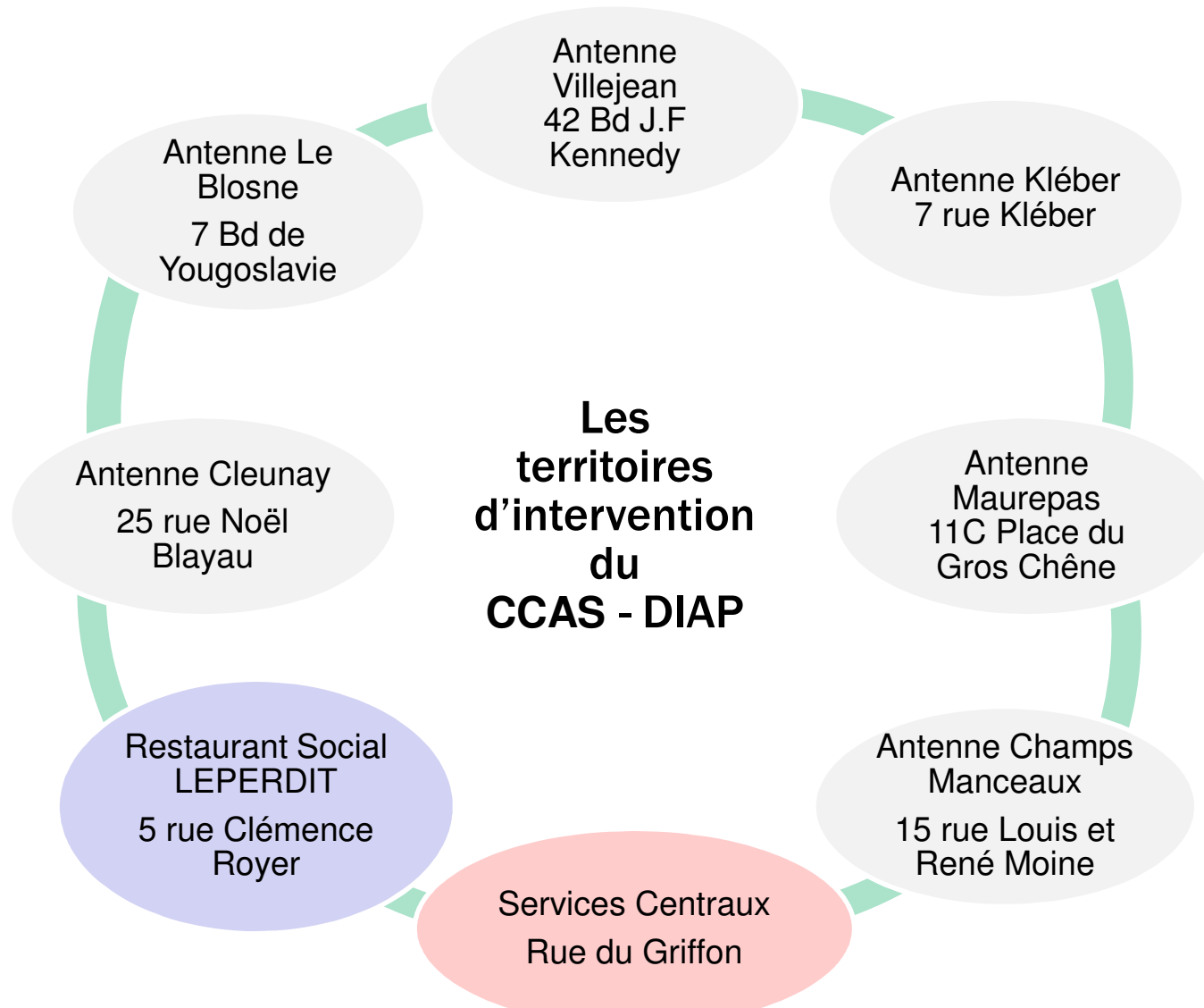
Adresse: 5 rue Clémence Royer



III- L'organisation et les métiers des antennes CCAS-DIAP



III- L'organisation et les métiers des antennes CCAS-DIAP



III- Les métiers des antennes CCAS-DIAP

Composition d'une antenne DIAP-CCAS :

- **Le/la responsable d'antenne**
- **L'agent d'accueil**
- **L'instructeur-riche**
- **L'animateur-riche local d'insertion (ALI)**
- **Le/la référent –e de parcours PLIE (Plan Local d'Insertion vers l'Emploi)**
- **L'animateur-riche de l'Espace Ressource Emploi (ERE)**

Les différents acteurs d'une antenne DIAP et leurs missions

Responsable d'antenne	Agent d'accueil	Instructeur-riche	ALI (Animateur Local d'Insertion)	Référent-e PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)	Animateur-riche ERE (Espace Ressource Emploi)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manage l'équipe de l'antenne. ▪ Participe aux réflexions sur les orientations du service. ▪ Met en œuvre l'offre d'insertion optimale sur le territoire de l'antenne (dispositifs et actions). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueille, oriente et informe le public de l'Espace Social Commun (ESC). ▪ Participe à l'organisation et à l'animation de l'antenne et de l'ESC. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueille et oriente le public. ▪ Étudie l'accès aux droits et instruit les demandes des usagers. ▪ Assure le suivi des parcours en lien avec l'ALI. ▪ Participe à l'organisation de l'antenne et de l'ESC. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagne les bénéficiaires du RSA dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle en tant que référent. ▪ Contribue à mettre en œuvre et optimiser l'offre d'insertion sur le territoire de l'antenne. ▪ Participe au fonctionnement de l'antenne. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assure un suivi renforcé vers l'emploi ou la formation qualifiante de bénéficiaires RSA-PLIE ou de demandeurs d'emploi PLIE. ▪ Participe à l'animation d'actions d'insertion professionnelle sur le territoire. ▪ Il est référent pour les bénéficiaires RSA accompagnés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Va vers les publics en recherche d'emploi qui ne fréquentent pas les institutions. ▪ Est la personne ressource sur la recherche d'emploi. ▪ Intervient sur les techniques de recherche d'emploi ▪ Co-anime des actions collectives.

III- Les métiers des services centraux CCAS-DIAP

Les services centraux de la DIAP

La Directrice

La Responsable des
dispositifs d'insertion

Le Responsable
administration-finances

La Responsable accès
aux droits et système
d'information

Le conseiller
Technique PLIE

Les assistantes
administratives

Les chargées de
mission aides légales
et facultatives

Les régisseurs

Les accompagnatrices
MCP



IV- Les Espaces Sociaux Communs (ESC)

Les Espaces Sociaux Communs sont des guichets uniques d'accès aux prestations et droits sociaux, lieux d'accueil et d'écoute, regroupant sur un même site les services de plusieurs institutions partenaires :

Le CCAS de la Ville de Rennes (antenne DIAP)

Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine

La CAF d'Ille-et-Vilaine

L'Association Rennaise des Centres Sociaux

Le premier Espace Social Commun a été ouvert en 1997 à Maurepas.



Centre Communal d'Action Sociale de Rennes



ESPACE
SOCIAUX COMMUNS

À RENNES



IV- Les Espaces Sociaux Communs (ESC)

Aujourd'hui, il existe 6 espaces sociaux avec des configurations différentes selon les territoires :

Pôle Social du Blosne

- ✚ CCAS
- ✚ CDAS
- ✚ Centre Social
- ✚ Mission Locale
- ✚ CAF
- ✚ Direction de quartier
- ✚ Mairie de quartier

Espace Social Culture Aimé Césaire aux Champs Manceaux

- ✚ CCAS
- ✚ CDAS
- ✚ Centre Social
- ✚ Mission Locale
- ✚ Bibliothèque

Espace du Gros Chêne (Maurepas)

- ✚ CCAS
- ✚ CDAS
- ✚ Centre Social
- ✚ Mission Locale
- ✚ CAF

Espace Social Commun Villejean

- ✚ CCAS
- ✚ CDAS
- ✚ Centre Social
- ✚ Mission Locale
- ✚ CAF

Espace Social Centre

- ✚ CCAS
- ✚ CDAS

Espace Social de Cleunay

- ✚ CCAS
- ✚ CDAS
- ✚ Mission Locale

Légende :

CCAS = Centre Communal d'Action Sociale

CDAS = Centre Département d'Action Sociale

